



**REQUETE EN ABATTAGE D'ARBRE-S**  
soumise à la LPrNP (Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager)

**Dossier No 8145/27/2024**

***A remplir par le responsable communal***

Requête reçue le : 25.03.2024      Responsable communal : M. Stéphane Grand  
Visite sur place : 25.03.2024      Arbre(s) dangereux :       OUI       NON  
En présence de :

***A remplir par le requérant de l'abattage***

<b>A. Intervenants :</b>	<b>Raison sociale ou adresse</b>
Propriétaire	M. Maurizio Tempesta Rue des Dents-du-Midi 15 1846 Chessel
Demandeur	M. Maurizio Tempesta

***A remplir par le requérant de l'abattage***

<b>B. Situation de l'arbre/des arbres à abattre</b>	
Adresse	Chemin de la Foge 6 – 1815 Clarens
Parcelle No	8145

***A remplir par le requérant de l'abattage***

<b>C. Motif(s) de la demande</b>
<b>Motifs invoqués par le requérant :</b> La Commune de Montreux a signalé, par courrier, un noyer mort

***A remplir par le responsable communal***

<b>D. Caractéristique de l'arbre/des arbres à abattre</b>				
No	Nom scientifique	Nom français	Remarque(s) - Ø à 130 cm du sol	Valeur du sujet en CHF
1	Juglens regia	Noyer	50 cm	

<b>E. Motifs admis selon la LPrPNP</b>	
<input checked="" type="checkbox"/>	Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés (selon lettre communale)
<input type="checkbox"/>	Entrave avérée à l'exploitation agricole
<input type="checkbox"/>	Impératifs de construction ou d'aménagement (mise à l'enquête / rapport d'expertise en annexe)
<input type="checkbox"/>	Aucune motif invocable selon la LPrPNP
Remarque(s) du responsable communal : L'arbre est sec, mort	
<b>F. Préavis du service des espaces publics</b>	
<input checked="" type="checkbox"/>	favorable à l'abattage
<input type="checkbox"/>	défavorable à l'abattage (voir remarques du responsable communal)
<input type="checkbox"/>	la demande ne peut pas être prise en considération, aucun motif valable n'étant invocable selon la LPrPNP. L'abattage est refusé d'office.
<b>G. Proposition du service des espaces publics à la Municipalité</b>	
<input checked="" type="checkbox"/>	L'état d'urgence nécessite un abattage dans les meilleurs délais (urgent)
<input type="checkbox"/>	Autoriser l'abattage avec compensation (voir sous rubrique H. Compensation prévue)
<input type="checkbox"/>	Refuser l'abattage pour les motifs suivants :
<input type="checkbox"/>	Autoriser la taille d'allègement, de nettoyage ou de rééquilibrage
<input type="checkbox"/>	Autres recommandation d'entretien :
<b>H. Compensation prévue</b>	
<input checked="" type="checkbox"/>	Nouvelle plantation : 1 arbre majeur d'une hauteur de minimum 2m50 à la plantation
<input type="checkbox"/>	Financière (voir les valeurs des sujets sous rubrique C. Caractéristique de l'arbre)
<b>I. Affichage au pilier public</b>	
Date d'affichage au pilier public : du 25.04.2024 au 24.05.2024	
<b>J. Remarque(s) éventuelle(s)</b>	

Le collaborateur technique : Stéphane Grand

Date : 23 avril 2024

Visa : 

Le chef de service : Patrick Aubort

Date : 23 avril 2024

Visa : 

La directrice : Irina Gote

Date : 24.04.24

Visa : 



© Géodonnées : Cartoriviera, Etat de Vaud, swisstopo, OpenStreetMap – Informations dépourvues de foi publique



**Propriété, Chemin de la Foge N° 6, Parcelle N° 8145**  
Demande d'abattage d'un noyer sec

Echelle : 1:200  
Coordonnées : 2'558'422 / 1'144'447  
Date d'impression : 19.03.2024





